

Doctorants

L'École Doctorale Droit et Science Politique veille à la haute qualité des thèses produites en favorisant le meilleur encadrement possible des doctorants. Dans ce but, elle précise les conditions d'élaboration de la thèse, sous la responsabilité du directeur de thèse, au sein de l'équipe d'accueil et dans le contexte de l'École, par la Charte du doctorant.

Les doctorants par équipes de Recherche

- Centre de Droit des Affaires CDA (EA 780)
- Centre Toulousain d'Histoire du Droit et des Idées Politiques CTHDIP (EA 789)
- Institut de Droit Privé IDP (EA 19201)
- Laboratoire des Sciences Sociales du Politique LaSSP (EA)
- Institut du Droit de l'Espace, des Territoires de la Culture et de la Communication IDETCOM (EA 785)
- Institut des Etudes Juridiques de l'Urbanisme et de la Construction IEJUC (EA 1919)
- Institut Maurice Hauriou IMH (EA 4657)
- Institut de Recherche en Droit Européen, International et Comparé IRDEIC (EA 4211)